



Association Familiale de Gasny
42 rue de Paris
27620 GASNY

Tarif 113 € + 40 € (Licence) 154€

Cotisation Timbre : 20 €

INSCRIPTION TAISO 2023/2024



NOM : _____ PRENOM : _____
Date De Naissance : ____ / ____ / ____ Age : _____
ADRESSE : _____
Code POSTAL : _____ VILLE : _____
TEL FIXE : _____ PORTABLE : _____
MAIL :@.....

Coordonnées du ou des responsables légaux de l'enfant

Prénom : _____ Nom : _____ Tél. _____
Prénom : _____ Nom : _____ Tél. _____

Je soussigné(e), _____ autorise le professeur de JUDO à entreprendre toutes les démarches nécessaires en cas d'accident ou d'urgence. D'autre part, je reconnais avoir été informé par l'Association Familiale de Gasny de la possibilité de souscrire une option complémentaire IA Sport auprès de la compagnie d'assurances AXA.

| | |
|---|--|
| <p><input type="checkbox"/> Refuse d'être photographié ou filmé.*</p> <p><input type="checkbox"/> Autorise à titre gracieux*, L'Association Familiale de Gasny, Association Sportive et Culturelle dont le siège est situé au 42 rue de Paris, 27620 GASNY, représentée par sa Présidente, Mme Jacqueline RAMEIL, * A me photographier/me filmer pendant la saison en cours et à utiliser mon image. En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, j'autorise l'Association Familiale (par le biais du professeur de chaque section sportive ou du représentant de chaque section culturelle et musicale) à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies ou vidéos effectuées dans le cadre d'actions d'information et de communication sous toute forme et tous supports - intégralement et/ou par extraits - sans aucune contrepartie financière.</p> | <p style="text-align: center;"><u>REGLEMENT INTERIEUR</u></p> <p>Les cours reprennent la semaine qui suit le forum des Associations. Ils se terminent la dernière semaine de juin de la saison en cours. Pas de cours pendant les vacances scolaires de la zone B (académie de Rouen) et les jours fériés.</p> <p><input type="checkbox"/> J'ai payé la cotisation du timbre de l'Association Familiale de Gasny de 20€ (par an et par famille), dans la section : _____</p> <p><i>Cette cotisation représente une participation aux frais de gestion de l'Association.</i></p> <p>Aucun remboursement ne sera effectué suite à un arrêt en cours d'année</p> <p><input type="checkbox"/> J'ai acquitté le tarif annuel et la licence (40€).</p> <p><input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre de « L'Association Familiale de Gasny »</p> <p><input type="checkbox"/> Coupons sport ANCV</p> |
|---|--|

TAISO

Jeudi (19h-20h)

Gymnase du Collège Marc CHAGALL

Tarif avec licence TAISO
153 € (2x50€ + 1x53€)
-30 € sur le second inscrit et les suivants

| MODE DE PAIEMENT | Chèque(s) | Montant(s) | Espèces | Date Encaissement |
|--|--------------------------|-------------------|----------------|--------------------------|
| MODE DE PAIEMENT <i>1 Chèque séparé pour le timbre</i> | N° | € | € | Septembre 2023 |
| | N° | € | € | Décembre 2023 |
| | N° | € | € | Mars 2024 |
| Timbre Association Familiale | N° | 20 € | € | Septembre 2023 |
| Coupons Sport ANCV | Nombre de Chèques | Montant(s) | Janvier 2024 | |

La Présidente J. RAMEIL



Gasny, le ____/____/____

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »